

dessous du levier 46, sur la même flasque 11, est articulé un second levier 49, en forme de T, qu'un ressort 50 tend à ramener vers le bas, et dont la grande branche présente à son
 5 extrémité une portée 51. Cette dernière peut, lors du soulèvement du levier 49, venir en prise avec un ergot 52 porté par un levier courbe 53 articulé sur la roue dentée 17 et pressé en avant par un petit ressort 54 dans le
 10 sens de l'enroulement du mécanisme (voir fig. 5). Un ergot 55 que porte la branche supérieure du levier 49 permet de soulever ce dernier pour produire, grâce à la butée de l'ergot 52 sur la portée 51, l'arrêt de l'enrou-
 15 lement des rideaux. Une fois l'obturateur mis à la pose et armé, il suffira donc de soulever l'ergot 55 pour produire l'enroulement des rideaux jusqu'au moment où la butée de l'ergot 52 sur la portée 51 viendra arrêter le
 20 mouvement; en effet, le soulèvement de la branche supérieure du levier 49 produit directement, par butée, le soulèvement du cliquet 46 et libère la roue à rochet 45 qui permet le mouvement du système. Dès qu'on
 25 abandonne l'action sur l'ergot 55, le cliquet 46 revient en prise et maintient immobile le mécanisme; mais, pendant ce temps, le levier courbe 53, dont le ressort avait été comprimé pour permettre le recul de l'ergot 52, revient
 30 en avant et ce dernier dépasse la portée 51 de la grande branche du levier 49. Aussi, lorsqu'on soulèvera l'ergot 55 de celui-ci et, par là-même, le cliquet 46, l'enroulement pourra-t-il se continuer pour fermer complètement
 35 l'obturateur, le mouvement n'étant plus arrêté par l'ergot 52.

La plaque métallique 37 formant la paroi droite de la chambre noire porte sur sa face intérieure une plaquette 56, solidaire d'une
 40 autre plaquette extérieure 57, qu'on peut faire coulisser longitudinalement sur la plaque 37 (fig. 1, 3 et 4). Le mouvement dans un sens donne la position du déclic pour l'instantané, et le mouvement dans l'autre la position du
 45 déclic pour la pose; ces deux mouvements découvrent d'ailleurs respectivement les lettres I et P marquées sur la plaque 37. Sur la plaquette intérieure 56 est articulé un levier plat 58 muni de deux portées normales à ce
 50 dernier, l'une supérieure et large 59 et l'autre inférieure et plus étroite 60 : la portée supérieure est destinée à venir en prise avec l'ergot

48 du levier à cliquet 46, et sa largeur est calculée pour qu'elle soit toujours en face de cet ergot que le déclic soit à la position de
 55 pose ou à celle d'instantané; la portée inférieure, elle, ne doit au contraire pouvoir venir en prise avec l'ergot 55 du levier 49 que lorsque le déclic est armé pour la pose. Le levier 58 est solidaire d'un poussoir extérieur
 60 61 qui permet, suivant la position du système pour l'instantané ou pour la pose, d'agir soit sur l'ergot 48 seul, soit à la fois sur celui-ci et sur l'ergot 55, pour commander le déclic de l'obturateur. On peut, pour ce faire, agir
 65 directement à la main sur le poussoir 61 ou agir sur ce dernier par l'intermédiaire d'une transmission flexible dont l'extrémité vient se visser sur une douille filetée 62 (voir fig. 3).

Le fonctionnement de l'obturateur est le
 70 suivant :

Si l'on suppose l'appareil au repos ou désarmé, c'est-à-dire les deux rideaux 1 et 2 enroulés sur leurs rouleaux respectifs 3 et 8,
 75 et si, par exemple, on désire prendre un instantané, on commence par pousser vers le bas la plaquette 57 de façon à découvrir la lettre I marquée sur la plaque 37 (position de la fig. 3). On place ensuite l'index 31 sur la
 80 division du cadran 30 qui correspond à la largeur de fente voulue; on a supposé ici une largeur de fente de trois centimètres, l'index étant placé sur la division 3 du cadran indicateur (fig. 8). On règle également l'obturateur
 85 à la vitesse voulue en agissant sur la molette 39, de façon à faire apparaître dans le regard 42 le chiffre correspondant à cette vitesse; on a supposé ici (fig. 3) la tension du ressort correspondant à la vitesse 9. On fait
 90 alors tourner à la main le bouton moleté 15 ce qui fait remonter les deux rideaux simultanément, jusqu'à ce que, le rideau postérieur 1 étant complètement développé, le rideau antérieur continue seul à s'enrouler sur le rouleau 5; cet enroulement lui-même s'arrête
 95 quand se produit la butée des broches 28 et 32 du mécanisme de réglage de la fente, cette butée empêchant toute rotation de la molette 15. L'obturateur est alors armé et prêt à être déclenché. Si l'on presse sur le poussoir 61,
 100 seule la portée 59 agit sur l'ergot 48 du grand levier à cliquet, et la fente passe devant la plaque sensible avec la vitesse voulue (position des fig. 1 et 2). Les deux rideaux se réen-